

CeSPI

Centro Studi di Politica Internazionale

Background paper commissioned by CeSPI for the

**Annual Report on International Finance
and Development in Africa 2009**

Mali

Rapport préliminaire

Dr Issa SAMAKE

Prof. Finances publiques – Université de BAMAKO, MALI

Mars 2009

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
1. DONNÉES SUR L'INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER	4
2. DONNEES RELATIVES A L'ASSISTANCE OU AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	5
2.1. Aides bilatérales et multilatérales	5
2.2. Données relatives aux flux d'aides publiques vers les trois premiers secteurs de l'économie nationale :	7
3. DONNEES RELATIVES A LA DETTE PUBLIQUE	8
4. DONNEES SUR LE COMMERCE EXTERIEUR DU MALI	9
5. DONNEES SUR L'APPORT DES MIGRANTS (EMMIGRES MALIENS)	9
RESUME ANALYTIQUE	11
Flux d'investissement direct étranger	11
Aides publiques au développement.....	11
Situation de la dette publique.....	12
Commerce extérieur	14
Flux financiers drainés par les migrants	14

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI : Agence Canadienne pour le Développement International
AECID : Agence Espagnole pour la Coopération Internationale du Développement
AID : Association Internationale pour le Développement
AFD : Agence Française de Développement
BAD : Banque Africaine de Développement
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BM : Banque Mondiale
BOAD : Banque Ouest Africaine pour le Développement
BSI : Budget Spécial d’Investissement
CAD : Coalition des Alternatives Dette et Développement
CEE : Communauté Economique Européenne
CFSVA : Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis
CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCRIP : Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DNI : Direction Nationale des Impôts
DNPD : Direction Nationale du Plan pour le Développement
DNSI : Direction Nationale de la Statistique et de l’Informatique
F CFA : Franc de la Communauté Financier d’Afrique
FED : Fonds Européen pour le Développement
FMI : Fonds Monétaire International
GTZ : Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IADM : Initiative d’Allègement de la Dette Multilatérale
IDA : International Development Association
IDE : Investissement Direct Etranger
KfW : Entwicklungs Bank
Km² : Kilomètre Carré
NEPAD: New Partnership for Africa’s development
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
PIB : Produit Intérieur Brut
PTE : Pays Pauvres Très Endettes
S. Africa: South Africa
UEMOA : Union Monétaire Ouest Africaine
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques
USA: United States of America
USAID: United States Agency for International Development

1. DONNEES SUR L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER

La disponibilité et la qualité des données statistiques sur l'IDE comme au niveau de tous les autres points (Aides au développement, Dettes publiques, commerce extérieur et l'apport des migrants), souffrent de quelques insuffisances. Ces insuffisances sont dues d'une part à la disparité et au manque de coordination entre les structures en charge de la gestion de ces données. En effet, une multitude de structures gèrent les flux d'investissement direct étranger (IDE), comme la direction nationale de l'industrie, du commerce et de la concurrence, l'agence pour la promotion des investissements, la cellule de planification et de statistique du ministère de l'économie... Aussi, il n'existe pas une étroite collaboration entre ces différentes structures.

D'autre part, on note une inefficacité notoire dans le suivi des flux d'investissement direct étranger due en grande partie au manque de personnel qualifié et aux mécanismes et dispositifs inadéquats élaborés pour le suivi des flux d'investissement. Il s'en suit très généralement un traitement des données de qualité moindre et une mauvaise diffusion des données statistiques.

Comme recommandations, nous pouvons suggérer le renforcement des mécanismes et dispositifs de collecte, de traitement et diffusion des données. Dans ce cadre, la CNUCED appuie le Mali dans la formation surtout des spécialistes. En retour, les structures chargées de gérer les données comme la DNPDP fournissent des informations fiables à la CNUCED qui arrive ainsi à centraliser beaucoup de données statistiques venant de sources nationales différentes.

Tableau 1 : Situation de l'investissement direct étranger au Mali de 2001 à 2005 (en milliards de F CFA et en millions d'euros).

ANNEES	2001	2002	2003	2004	2005
IDE (en F CFA)	63,3	168,8	68,8	93,6	82,7
IDE (en Euros)	96,493	257,317	104,878	142,682	126,067

Source : DNPDP - CNUCED, 2005-2006.

De 2001 à 2005, l'IDE a atteint une moyenne annuelle de 95,44 milliards de F CFA, soit 145,487 millions d'euros par an durant cette période.¹

Plusieurs entreprises transnationales privées exercent des activités diverses au Mali. Ce sont les sociétés et entreprises françaises qui viennent en première position avec plus de 170 entreprises ou filiales ; ensuite vient le Canada avec une trentaine d'entreprises, puis suivent les firmes américaines, chinoises et allemandes. Les firmes transnationales sont présentes dans tous les secteurs économiques, mais de façon significative par le montant dans le secteur des mines. Par exemple, en 2006, le secteur privé comptait 9 entreprises d'extraction ; 41 entreprise exerçant dans le domaine de l'édition, de l'imprimerie, de la reproduction ; 193 entreprises dans le secteur de la fabrication des produits alimentaires, de boissons et de tabac ; 16 entreprises évoluent dans le secteur de la fabrication des produits chimiques et 21 entreprises dans la fabrication d'ouvrages en métaux.² Il est à noter qu'il n'existe pas de données sur la répartition des IDE par secteur et par pays de provenance.

¹ euro = 656 F CFA (parité stable, il est préférable de convertir directement du F CFA en Euro).

² Cellule de Planification et de Statistique (CPS) – Ministère de l'Economie et du Commerce, Rapport 2006.

2. DONNEES RELATIVES A L'ASSISTANCE OU AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT³

L'un des problèmes majeurs en matière de disponibilité et de qualité des données statistiques au Mali est la désignation simultanée de plusieurs structures devant gérer les données. Il s'en suit généralement une gestion éparpillée des données qui influe (négativement) sur la disponibilité et la qualité des données. L'aide publique au développement (bilatéral et multilatéral) est gérée par plusieurs structures à la fois (Direction de la coopération internationale, Direction nationale du Budget, Direction nationale du plan et la Direction nationale de la dette publique). Ces structures ont peu d'échanges et de coordination entre elles en matière de données.

2.1. Aides bilatérales et multilatérales

Les principaux donateurs de l'aide bilatérale au Mali sont en général des pays développés. Il s'agit surtout de l'Allemagne, du Canada, de la France, du Japon, des Pays Bas (la Hollande), la Suède, les Etats Unis d'Amérique. Cependant, certains pays émergents contribuent de façon significative comme : la Libye, la Chine, l'Inde, le Venezuela.

L'aide multilatérale est en grande partie fournie par le Fond européen pour le développement (FED), la banque mondiale (BM), la banque africaine de développement (BAD), la banque ouest africaine de développement (BOAD).

Tableau 2: Relatif à la position (en millions d'euros) des principaux donateurs de l'aide bilatérale et multilatérale (2002).

Baillleurs de fonds	Prêts	Subventions (dons)	Total	Part en % du Total
B M	47.632	0,155	47.787	22,34
FED\ CEE	-	40.152	40.152	19
BAD\ BAFA	17.551	0,393	17.944	8,44
AFD	5.663	11.278	16.941	8
HOLLANDE	-	16.341	16.341	7,69
BOAD	10.217	-	10.217	4,81
GTZ	-	6.754	6.754	3,18

Source : DNPDP – Rapport d'exécution du Budget Spécial d'Investissement, 2003.

En matière d'aides bilatérales (2002), la France vient en première position avec 8% de la valeur totale de l'aide pendant la période donnée (environ 16,941 millions d'euros), la deuxième position est occupée par la Hollande avec 7,69% du total (environ 16,341 millions d'euros), la troisième place revient à l'Allemagne avec 3,18% (environ 6,754 millions d'euros).

Les plus grands donateurs en 2002 de l'aide multilatérale sont la BM avec 22,34% du montant total de l'aide, le FED avec 19%, la BAD avec 8,44%.

Tableau 3 : Relatif à la position (en millions d'euros) des principaux donateurs de l'aide bilatérale et multilatérale (2003).

Baillleurs de fonds	Prêts	Subventions (dons)	Total	Part en % du Total
FED\ CEE	-	52.859	52.859	24,61%
B M	48.472	0,045	48.517	22,59%
LIBYE	14.763	-	14.763	6,87%
HOLLANDE	3.708	10.737	14.445	6,73%
BADFAD	12.689	0,987	13.676	6,37%
KFW\ GTZ	-	6,455+1,28	7,735	4,04%
BOAD	7.637	-	7.637	3,60%

Source : DNPDP – Rapport d'exécution du Budget Spécial d'Investissement, 2004.

Les plus grands donateurs de l'aide multilatérale en 2003 sont le FED (24,61% du total de l'aide), la BM (22,59% du total), la BAD (6,37%).

³ DNPDP – Rapports annuels d'exécution du BSI, 2003, 2004, 2005, 2006.

Quant à l'aide bilatérale, la majeure partie est fournie par la Libye (6,87%), la Hollande (6,73%), l'Allemagne (3,60%).

Tableau 4 : Relatif à la position (en millions d'euros) des principaux donateurs de l'aide bilatérale et multilatérale (2004).

Baillleurs de fonds	Prêts	Subventions	Total	Part en % du Total
B M	55.225	0,033	55.258	25,42
FED\ CEE	-	32.957	32.957	15,16
BAD\FAD	23.211	1.832	24.043	11,52
HOLLANDE	-	20.641	20.641	9,50
USAID	-	11.983	11.983	5,51
KFW\ GTZ	-	2.01+4.925	6.935	3,20
LYBYE	5.457	-	5.457	2,51
AFD	-	4.998	4.998	2,30

Source : DNPD – Rapport d'exécution du Budget Spécial d'Investissement, 2005.

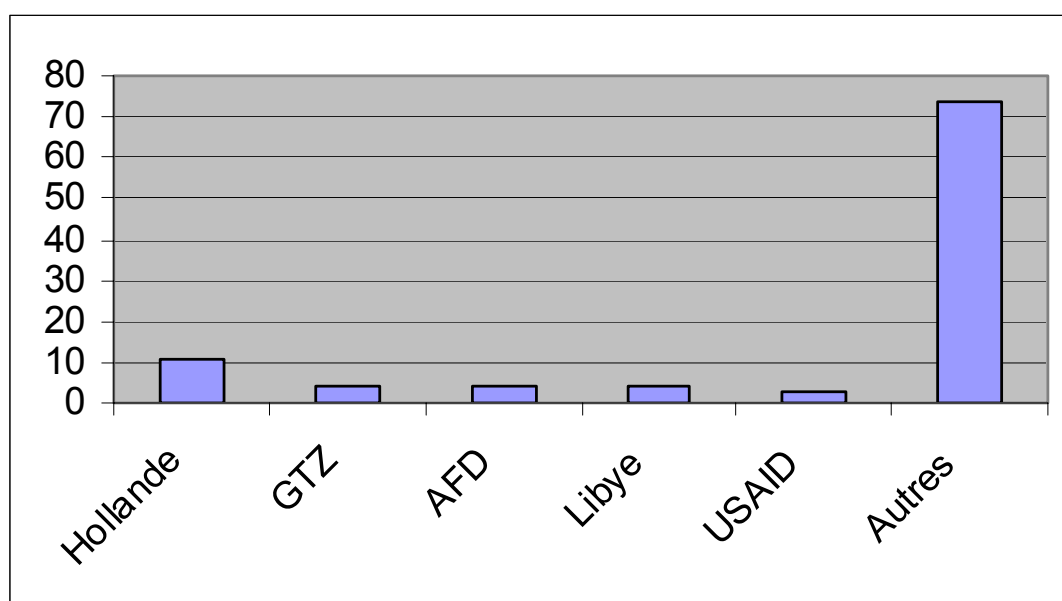
En 2004, l'aide bilatérale a été dominée par l'apport de la Hollande (9,50%), les Etats Unis d'Amérique (5,51%), l'Allemagne (2,30%).

Tableau 5 : Relatif au montant total (en millions d'euros) des principaux donateurs de l'aide bilatérale et multilatérale (2002 - 2004).

Baillleurs de fonds	2002	2003	2004	Total
B M	47 787	48 517	55 258	151 562
FED\ CEE	40 152	52 859	32 957	125 968
BAD\FAD	17 944	13 676	24 043	55 663
HOLLANDE	16 341	14 445	20 641	51 427
AFD	16 944	-	4.998	21 942
KFW\ GTZ	6 754	7 735	6.935	21 424
LYBYE	-	14 763	5.457	20 220
USAID	-	-	11.983	11 983

Pendant la période 2002 – 2004, l'aide bilatérale a été prédominée par l'apport hollandais (10,75% du total de l'aide), suivi par celui de la France (4,59%) et celui de l'Allemagne (4,48%).

Graphique No 1 : Part de l'aide bilatérale dans l'aide publique au développement durant la période 2002 2004 au Mali.



En effet, depuis 2004 le Mali a initié des programmes pluriannuels d'investissements. Conformément à cette initiative, il existe un programme triennal d'investissements 2006 – 2008 (voir tableau ci-dessous).

Tableau 6: L'apport (en millions d'euros) des principaux bailleurs au programme triennal d'investissements (PTI), période 2006 – 2008.

Bailleurs	Montants	Pourcentage
BAD \ FAD	180.153	22,9
BM \ IDA	155.896	19,8
FED \ CEE	136.371	17,3
BID	72.416	09,2
USA	32.774	04,2
FRANCE AFD	28.400	03,6
ALLEMAGNE GTZ – KFW	26.416	03,3
BELGIQUE	22.368	02,8
CANADA ACIDI	20.882	02,6

Source : DNPDP – Programme triennal d'investissements (2006 – 2008).

Les trois principaux bailleurs multilatéraux pendant la période sont la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds européen pour le développement.

Tableau 7: Décaissement effectué en fonction des principaux bailleurs (en millions d'euros).

Bailleurs	2004	2005	2006	TOTAL
CEE	92,5	103,7	102,2	298,4
BM	66,7	95,3	84,3	246,3
BAD	34,5	40,5	67,2	143,2
Agences ONU	52,2	40,1	47,7	140
Fonds arabes	11,6	19,3	9,4	40,3
Autres partenaires multilatéraux	2,3	6,9	4,7	13,9
France	50,8	41,3	36,8	128,9
Pays – Bas	33,7	39,1	49,1	121,9
USA	34,1	30,6	25,6	90,3
Canada	26,8	18	33,9	78,7
Suède	10,8	22	25,9	58,7
Autres partenaires bilatéraux	20,4	21,6	25,4	67,4

Source : CSCRP, Rapport intermédiaire, pool technique, 2007.

Il se dégage de ce tableau que pendant la période 2004 – 2006, la France est le premier partenaire bilatéral du Mali en matière d'aide publique au développement. Elle est suivie par la Hollande – 121,1 millions d'euros, les Etats Unis – 90,3 millions d'euros et du Canada – 78,7 millions d'euros.

2.2. Données relatives aux flux d'aides publiques vers les trois premiers secteurs de l'économie nationale :

L'aide publique au développement du Mali est orientée vers des secteurs prioritaires pour le gouvernement (santé, éducation par exemple) ou vers des secteurs cibles par les bailleurs de fonds. Les flux d'aides sont beaucoup plus orientés vers des secteurs comme l'économie rurale (agriculture, élevage, pêche, forêts) ; le secteur secondaire (mines – géologie, eaux, énergie, industries – artisans, tourisme); les infrastructures (bâtiments – équipement, poste – télécommunication, urbanisme – habitats ...) et les ressources humaines (emploi, éducation, santé, sport, culture, finances).

Tableau 8 : Programme triennal d'investissements par secteurs (2004 – 2006), montants en millions d'euros.

Secteurs	Montants	Pourcentage
Economie rurale	314.685	27,1
Secondaire	155.608	13,4
Infrastructures	414.320	35,6
Ressources humaines	278.490	23,9
Total	1163.024	100

Source : DNPDP, Programme triennal d'investissements (2004 – 2006).

3. DONNEES RELATIVES A LA DETTE PUBLIQUE⁴

Le Mali figure parmi les pays pour lesquels il est vital d'emprunter afin de combler leur déficit de financement et de réaliser les objectifs assignés par les différents gouvernements.

De ce fait, au Mali, l'encours global de la dette extérieure est passé de 1 395,2 milliards de F CFA en 1995 à 1785,5 milliards de F CFA en 2001.

Tableau 9: Variation de la dette extérieure et les proportions (en %) des dettes bilatérales et multilatérales.

Période	Dettes (en %) bilatérales	Dettes (en %) multilatérales	Dettes (milliards de F CFA)	En milliards d'euros
1995	45,8	54,2	1 395,2	2,126
2001	28,6	71,4	1 785,5	2,721
2002	27	73	1 772,5	2,701
2006	68,9	31,1	646,8	0,985

Source : DNPDP/DNSI, 1995-2006.

La dette extérieure du Mali a connu une baisse en 2006 et s'est chiffré à 646,8 milliards de F CFA, soit 0,985 milliards d'euros, due essentiellement à la mise en oeuvre de l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM), qui a conduit à une réduction significative du stock de la dette de l'ordre de 1 085,2 milliards de F CFA (1,654 milliards d'euros) de la part du FMI, de la BM et de la BAD. Jusqu'en 2006, la dette multilatérale constituait 57% de l'endettement global du Mali dont 34% pour l'AID, une composante de la Banque mondiale, 13% pour la BAD et 6% pour le FMI.

La dette multilatérale est passée de 756,1 milliards (1,152 milliards d'euros), soit 54,2% du total de la dette extérieure en 1995 à 201,2 milliards (0,306 milliards d'euros), soit 31,1% du total en 2006. Avec l'initiative PPTE (de 1998 à 2003), qui a permis une réduction considérable surtout de la dette multilatérale, le stock de la dette extérieure a enregistré une baisse sensible en passant de 1 772,5 milliards de F CFA (2,701 milliards d'euros) en 2002 à 1678,8 milliards de F CFA (2,559 milliards d'euros) en 2003.

La part de la dette bilatérale par rapport à la dette extérieure est passée de 45,8% en 1995 à 68,9% en 2006. Autrement dit, la dette bilatérale est passée de 639,1 milliards de F CFA (0,974 milliards d'euros) en 1995 à 445,6 milliards de F CFA (0,679 milliards d'euros) en 2006 du aux rééchelonnements (1992-1996) et aux importants allègements de la dette (initiatives PPTE).

La dette bilatérale constituait jusqu'en 2006 43% de la dette extérieure et se répartissait en 30% pour les pays du club de Paris et 13% pour la Chine, l'Arabie Saoudite et le Koweït.

En 2007, la dette extérieure du Mali a été estimée à 869 milliards de F CFA (1,324 milliards d'euros), tandis que la dette intérieure s'est élevée à 80,5 milliards de F CFA (0,122 milliards d'euros).

⁴ DGD (2007); BCEAO – Mali (2002); CAD – Mali (2007).

L'intérêt de la dette publique a été estimé à 16 milliards de F CFA en 2000, soit 1,6 milliards d'intérêt de dette intérieure et 14,4 milliards d'intérêt de la extérieure. L'intérêt de la dette publique a été estimé à 18,4 milliards en 2002 avec 2,1 milliards d'intérêt de dette intérieure et 16,3 milliards d'intérêt de dette extérieure⁵.

4. DONNEES SUR LE COMMERCE EXTERIEUR DU MALI

Le commerce extérieur du Mali est dominé en matière d'exportation par trois groupes de produits : le coton fibre, l'or et le bétail, et sur le plan des importations par les combustibles, les produits chimiques, les machines et les matériels de transport.

Tableau 10: Principales destinations des exportations du Mali (milliards d'euros) de 2002 à 2006.

Destination	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Suisse	0,54	0,52	0,168	0,264	0,017	1,509
Afrique Sud	0,001	0,015	0,224	0,304	0,858	1,402
France	0,124	0,042	0,01	0,019	0,013	0,208
Sénégal	0,033	0,025	0,049	0,059	0,032	0,198
Chine	0,002	0,01	0,037	0,05	0,074	0,173

Source : DNSI, Statistique du commerce extérieur, 2002-2006.

Pendant la période (2002 – 2006), les plus importantes destinations des exportations du Mali sont la Suisse, avec 1,509 milliards d'euros, l'Afrique du Sud, 1,422 milliards d'euros et la France, 0,208 milliards d'euros.

Les principaux produits d'exportation sont l'or, le coton fibre et le bétail. On remarque la prédominance de l'or et du coton qui représentent en moyenne 80% des valeurs des exportations.

5. DONNEES SUR L'APPORT DES MIGRANTS (EMMIGRES MALIENS).

Les transferts des migrants et les pays de provenance de ces transferts est un domaine peu étudié au Mali. Pour faire allusion à ces deux aspects (transferts et pays de provenance), on peut se référer aux différentes destinations de l'émigration malienne. A ce niveau, les principales destinations sont d'abord les pays de la sous région à savoir la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée et le Nigeria ; il y a une région africaine, notamment le Gabon, le Congo – Brazzaville, l'Angola ; ensuite l'Europe occidentale avec la France en tête et enfin les Amériques avec les Etats Unis au premier plan.

Formellement, c'est à dire officiellement les flux des migrants viennent par l'intermédiaire des banques. Il y a une autre manière peu orthodoxe de transfert qu'on appelle communément l'informel sur lequel il y a de nos jours peu de recherche et qui rend la qualité des données statistiques inexactes et moins fiables.

⁵ CAD – Mali (2007) ; DGDP (2007).

Tableau 11 : Montants moyens (en euros) des transferts reçus par région de destination.

REGIONS	% ménages dont chef de ménage migre	Transferts au cours des 10 derniers mois		
		% ménages recevant des transferts	Montants moyen des transferts (€)	Montant moyen des transferts per capita (€)
KAYES	17.4	56.7	514,5	22,905
KOULIKORO	31.5	29.9	41,647	1,830
SIKASSO	11.1	27.8	37,692	1,974
SEGOU	18.6	31.5	38,085	2,100
MOPTI	34.8	40.2	82,689	5,161
TOMBOUCtou	25.8	51.6	50,216	8,160
GAO	21.6	55.8	46	7,021
KIDAL	15.4	30.3	35,443	4,579

Source : Enquête CFSVA, 2005.

Les flux financiers drainés par les migrants sont investis dans différents secteurs, particulièrement le secteur social. Une étude menée par Gauvrit G. sur les flux financiers des migrants par secteur donne les caractéristiques suivantes⁶ :

- santé – 17% ;
- éducation – 10% ;
- hydraulique – 20% ;
- agriculture – 3% ;
- magasins coopératifs – 2% ;
- mairies – 3% ; mosquée – 42% ;
- autres – 3%.

⁶ MERABET O., GENDREUA F. Les questions migratoires au Mali. Valeurs, sens et contresens, 2007.

RESUME ANALYTIQUE

L'analyse s'articule autour de 5 points essentiels à savoir, les flux d'investissement direct étranger au Mali, l'aide publique au développement, la dette publique, le commerce extérieur et les flux financiers drainés par les migrants maliens.

Le Mali est un pays continental qui s'étend sur 1 241 000 km², avec une population estimée à 11 500 000 habitants. Le PIB par habitant est de 251 652 F CFA, soit 383,6 euros⁷.

L'économie malienne possède de nombreux atouts. Il y a d'abord le potentiel agricole et minier qui reste en grande partie inexploité, ensuite ses ressources hydrauliques qui ne sont pas suffisamment exploitées tant pour la production d'énergie que pour des aménagements hydro agricoles.

Flux d'investissement direct étranger

De nos jours, les lois du marché exigent l'intervention limitée de l'Etat dans les activités économiques, notamment dans le domaine de la production. A cet effet un des rôles voués à l'Etat se résume en la promotion du secteur privé et à l'instauration d'un climat des affaires plus attractif aux yeux des investisseurs nationaux et étrangers.

En ce qui concerne le Mali, le développement du secteur privé qui est une des conditions de l'essor économique, est freiné par un ensemble de contraintes. Certains de ces obstacles sont structurels comme par exemple l'enclavement du pays. D'autres sont le résultat de politiques et de pratiques inadaptées ou de conjoncture du moment comme par exemple le manque d'infrastructures (le manque de terrains viabilisés propices à l'investissement privé, les coûts élevés de l'électricité et du transport...) et aussi la problématique liée à l'institutionnalisation de la promotion du secteur privé en général.

Les données statistiques révèlent que l'investissement privé en général représente 60% de l'investissement brut au Mali. Ce ratio est inférieur à la moyenne dans les pays d'Afrique subsaharienne (67%).

L'économie malienne est pour l'essentiel agropastorale et la part du secteur privé dans la formation du PIB est encore faible. Cependant, elle progresse au rythme du désengagement de l'Etat des secteurs productifs et des services. Aussi, il est à noter que le secteur privé est actuellement dominé non pas par les entreprises industrielles, mais plutôt par des sociétés de prestations de services et de commerce.

D'après une enquête réalisée par la DNI (en 2002), le rythme de création des unités de transformation industrielle est de 2 usines tous les 3 ans.

Il a été constaté aussi que le volume des investissements directs étrangers reste faible malgré une évolution remarquable. Il ressort aussi de cette enquête que sur 243 entreprises industrielles seulement 7% sont la propriété exclusive d'investisseurs étrangers. Malgré ces insuffisances sus cités, l'investissement direct étranger au Mali connaît, selon les données statistiques de la DNPD et la CNUCED, une évolution positive (voir tableau 1).

Aides publiques au développement

En analysant les données de sources nationales des tableaux 2,3,4,5 et 6, on constate que pendant la période 2002 – 2004, l'aide bilatérale a été dominée par l'apport de la Hollande, 23,9% de l'aide totale, suivi par celui de l'Allemagne, 13,15% et celui de la France, 12,45%.

Les données du CSCRP montrent que par rapport aux décaissements effectués courant 2004 – 2006, la France vient en première position avec 9,09% du total des Fonds alloués au développement, suivie de la Hollande, 8,59%, des USA, 6,36% et du Canada, 5,55%.

⁷ DNSI, Annuaire statistique, 2005.

En matière d'aides bilatérales, de 2002 à 2006, on peut affirmer que la Hollande est le premier partenaire du Mali, suivie par la France, l'Allemagne, le Canada et les Etats Unis.

La coopération bilatérale entre le Mali et certains pays, partenaires historiques comme l'Espagne, l'Italie, la Fédération de Russie, a connu un ralentissement. Cette situation peut être expliquée par un certain nombre de facteurs, notamment la crise politico-économique intervenue ces dernières années dans ces pays, l'environnement économique international ne favorisant pas l'octroi d'aides à des pays tiers ...

Toutefois, nous constatons une redynamisation de la coopération Mali – Italie à travers l'annulation de dette multilatérale (979 979 euros) en octobre 2003, le financement (à hauteur de 2 millions d'euros) en 2006 d'un projet de « réhabilitation de forages dans les régions de Kayes et de Koulikoro ». Aussi, l'Italie intervient au Mali surtout dans le cadre de la coopération multilatérale et de la coopération décentralisée (aides aux ONG, aux associations...).

Quant à l'Espagne, elle vient de financer en janvier 2008, un programme triennal de coopération (2008 – 2010) à hauteur de 30 millions d'euros. Ce programme vise l'amélioration des ressources humaines, économiques, la prévention des conflits, la gestion des migrations, la création d'un centre sous régional de formation des cadres de l'administration de l'AECID en Afrique subsaharienne... Aussi, la coopération décentralisée et non étatique joue un rôle essentiel dans les interventions espagnoles au Mali.

La coopération Mali – Afrique du Sud, dans le cadre des relations sud – sud, se concrétise bien que timidement. En dehors de l'ouverture d'ambassades, l'Afrique du Sud a financé en décembre 2006, un projet de conservation des manuscrits du centre Ahmed Baba de Tombouctou. C'est le secteur privé sud africain qui est beaucoup plus présent au Mali, surtout dans le domaine des mines.

Le Mali entretient un partenariat fécond avec l'Inde. Ce pays intervient au Mali surtout dans les domaines du développement rural, des transports, de l'électrification rurale et des technologies de l'information et des communications. En 2006, l'Inde a remis au Mali 300 tracteurs d'une valeur de 12 millions de dollars US dans le cadre d'un programme de partenariat dénommé « Team 9 » (Techno-economic approach for african movement) en direction de 9 pays africains dont le Mali. Le programme même est subventionné par l'Etat indien à hauteur de 500 millions de dollars US. L'Inde appuie le projet d'achat de 3 locomotives et de 38 wagons en accordant, dans le cadre du NEPAD, une ligne de crédit Mali-Sénégal de 27,7 millions de dollars US. Le partenariat Mali – Inde a permis la mise à la disposition des populations maliennes plus de 70 pompes solaires, 600 lampadaires, 1500 systèmes kits d'éclairage et 300 lampes portables grâce à des investissements de 800 millions de F CFA (environ 1 219 512 euros) et 1 658 494 000 F CFA (environ 2 528 192 euros). En octobre 2008, l'Inde s'est engagée à financer un projet d'électrification villageoise en promettant de mettre à la disposition du Mali sur la période 2009 – 2013, 180 systèmes de pompe solaire, 2700 systèmes kits solaires d'éclairage et 461 lampes portables.

Situation de la dette publique

Les notions de dette, d'endettement, de prêts ont toujours suscité et de tout temps des débats et des controverses. Le débat ici part de la considération générale à la particularité du Mali (j'ai juste voulu faire une petite démarche scientifique).

En ce qui concerne la pensée économique, la controverse prévaut jusqu'à présent quant à l'efficacité du recours à l'endettement.

En se référant à l'approche classique, qui du reste s'érige contre les dépenses publiques (les dépenses publiques doivent être limitées à la satisfaction des besoins indispensables à l'existence de l'Etat), il ressort une tendance générale de la contestation de l'utilité de l'emprunt, surtout l'emprunt extérieur. Le théorème BARRO – RICARDO illustre parfaitement cette tendance générale de la contestation chez les classiques en insistant sur le fait qu'une politique de déficit budgétaire financé par l'emprunt reste sans effet sur l'activité économique dans la mesure où les agents économiques

anticipent une hausse des impôts destinés à rembourser l'emprunt en constituant une épargne d'un montant équivalent à l'endettement public.

L'approche marxiste rejette aussi et de façon systématique l'emprunt surtout extérieur. Cette approche suppose que les prêts visent à augmenter les profits ou à encourager l'exportation des marchandises des pays créanciers et contribuent au partage du monde entre les pays capitalistes.

Il existe cependant des courants de pensée économique comme la pensée keynésienne qui justifie le recours à l'emprunt public. Selon l'analyse keynésienne, l'endettement favorise la relance de la demande, entraînant par effet accélérateur une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement provoquant à son tour une hausse de la production. Ainsi, le déficit budgétaire auquel correspond l'emprunt stimule la demande et permet d'alléger le coût de son remboursement. L'analyse keynésienne prévient néanmoins qu'un recours illimité à l'emprunt public sur le marché des fonds prêtables a un effet contraire au développement de la demande finale.

Le Mali, au lendemain de son accession à l'indépendance, pour faire face l'insuffisance de ressources en plus particulièrement l'épargne nationale, a opté pour un modèle économique ouvert sur l'extérieur en vue d'attirer et de mobiliser des ressources extérieures.

C'est ainsi qu'en 1968, les principaux créanciers du Mali étaient l'ex URSS (30%) de la dette extérieure, la France (25%), la Chine (21%), la BM et le FMI (8%).

Aussi, de 1968 à 1980, il y a eu une augmentation de 175% du stock de la dette publique, passant de 51 milliards en 1968 à 151 milliards en 1980. Parallèlement on constate un changement notable dans la composition de la dette, notamment la position des créanciers : BM (32%), Chine (20%), l'ex – URSS (14%), la France (7%).

Dans les décennies 70 et 80, le Mali a été confronté à de profonds déséquilibres macroéconomiques dus essentiellement à la mauvaise allocation des ressources (indiscipline financière surtout) et aux aléas climatiques (mauvaises pluviométries accompagnées de sécheresses) se traduisant par de faible taux de croissance, un déficit budgétaire insupportable, une baisse des revenus et un accroissement de l'endettement extérieur. L'encours total de la dette est passé de 151 milliards en 1980 à 730,3 milliards en 1992, à 1 614,8 milliards en 1997 et à 1 746,1 milliards en 2002 et à 1 678,8 milliards en 2003.

Les pays développés, suite à une campagne assidue d'ONG internationales, ont décidé d'une nouvelle initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés – Initiative PPTE. Le Mali, après avoir soumis un dossier aux institutions de Bretton Woods en 1997 afin de bénéficier des facilités, a été déclaré éligible à l'initiative PPTE en septembre 1998 avec comme point d'achèvement – février 2003.

En plus de l'initiative PPTE, le Mali a bénéficié en 2006 d'une annulation de 1085 milliards de F CFA dans le cadre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

L'encours de la dette publique oscille autour 950 milliards (2007), dot environ 80,5 milliards de dette intérieure et 869 milliards de dette extérieure. Ce montant représente environ 20% du PIB, ce qui est très loin de la norme exigée (70% du PIB) par la commission de l'UEMOA en matière d'endettement des membres de l'union.

En matière de viabilité et de soutenabilité de la dette du Mali, des études ont montré que sur la période 2007 – 2020, la dette du Mali, en situation macroéconomique tendancielle, demeure viable de 2006 à 2017, les finances publiques sont soutenables sur toute la période avec un taux de pression fiscale de 17%. Les dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté permettront d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015⁸.

⁸ Rapport de l'atelier sur la stratégie de mobilisation de nouveaux financements et de désendettement durable du Mali, Avril 2007.

Commerce extérieur

Les principaux produits d'exportation sont l'or, le coton fibre et le bétail. On remarque la prédominance de l'or et du coton qui représentent en moyenne 80% des valeurs des exportations.

Il convient de noter que l'évolution des exportations des produits originaires du Mali dans le cadre de l'UEMOA laisse entrevoir une augmentation croissante des produits élaborés grâce à l'union douanière. Cependant cette évolution ne permet pas de hisser le volume des produits industriels exportés au même niveau que l'or et le coton. Selon les statistiques disponibles, les exportations ont peu connu une diversification et la part des produits à valeur ajoutée reste minimale. Les pays membres de l'UEMOA ont intérêt à développer le commerce intra régional base surtout sur les biens complémentaires.

La contribution du commerce extérieur (importations et exportations) à la formation du PIB connaît une évolution, même si l'accroissement constaté accuse quelques baisses avec un taux moyen de 56,78% durant la période 2002 – 2006.

Flux financiers drainés par les migrants

Le phénomène de la migration est appréhendé au Mali sous les dimensions historique et socio-économique. Les mouvements migratoires sont au cœur de l'histoire du Mali. Les entités géopolitiques comme l'empire du Ghana, l'empire Songhaï ont engendré de grands mouvements de la population.

La dimension socio-économique repose sur l'adhésion et le consentement du milieu de départ qui apporte au migrant un soutien tant matériel, financier que moral. Le migrant en contrepartie doit contribuer au développement du milieu de départ.

Les chiffres habituellement acceptés tant par les autorités maliennes que par ses partenaires au développement est de 120 milliards de F CFA, environ 180 millions d'euros, englobant les transferts formels et informels.

Il est très important de considérer avec prudence ces données relatives aux flux drainés par les migrants. D'une part les sources n'arrivent pas à faire des recherches dignes de ce nom sur le terrain, d'autre part l'apport du secteur informel n'est pas cerné et bien étudié à cause des mécanismes peu orthodoxes de transfert d'argent ou par nature.

Aussi, selon les statistiques de la Banque mondiale, en 1995 et en 1999, le Mali a reçu 112,11 millions et 83,41 millions d'euros de transfert représentant 14,5% des exportations, 10% des importations, 25% de l'aide publique au développement reçue et 4% du PIB malien.

L'aide publique au développement, l'investissement direct étranger, l'apport des migrants ont permis d'améliorer les indicateurs de développement économique et social, parmi lesquels⁹ :

- taux brut de scolarisation : 74,4% (2006), 77,6% (2007) ;
- pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé : 51% (2006), 53% (2007) ;
- nombre de nouveaux emplois créés : 22 952 (2006), 18 868 (2007) ;
- pourcentage de sièges occupés par les femmes à des postes électifs : 6,40% (2006) ;
- taux d'accès à l'électricité : 16,90% (2006), 19% (2007) ;
- PIB au prix du marché : 4,843 milliards d'euros (2006), 5,186 milliards d'euros (2007) ;
- proportion de la population ayant accès à l'eau potable : 63% (2006) ;
- superficies reboisées (ha) : 8395 (2006), 9079 (2007) ;
- nombre d'abonnés au téléphone mobile : 1 512 948 (2006), 2 540 297 (2007).

⁹ Rapport 2007 de mise en oeuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), juin 2008.

Il n'existe pas de données ou de textes officiels mettant en relation chaque flux et les indicateurs de développement. Autrement dit, il n'y a pas de flux pris individuellement qui soit dirigé vers un secteur de développement bien précis. Par exemple, l'aide publique au développement est orientée vers les secteurs prioritaires de développement comme l'éducation, la santé et les infrastructures de base. L'investissement direct étranger est orienté vers les secteurs où on peut maximiser le profit comme le secteur minier, le secteur de la télécommunication...

Le CSLP, élaboré et adopté en mai 2002, est l'expression de la volonté du gouvernement d'engager une action de développement intense, organisé afin de réduire durablement la pauvreté. Il constitue le cadre unique de référence pour les négociations et les interventions des partenaires au développement. Sa première phase a été exécutée de 2002 à 2006. Son évaluation a permis, malgré l'atteinte de certains objectifs, de faire ressortir les causes et obstacles à la réduction de la pauvreté. Partant de ce constat, et en nette relation avec les objectifs du millénaire pour le développement, le gouvernement du Mali a élaboré et adopté en décembre un nouveau programme dénommé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) couvrant la période 2007 – 2011.